

MARCHÉS PUBLICS COMMUNAUTAIRES

Marchés publics

À l'instar de chaque collectivité, Ploërmel Communauté conclut des marchés publics pour effectuer ses achats, selon un cadre réglementaire établi permettant de garantir une commande publique optimale et la bonne utilisation du budget public.



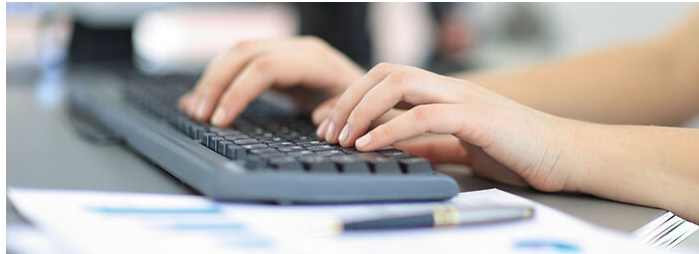
Les achats des collectivités sont régis par un certain nombre de principes et règles de procédures, qui sont édictés par deux textes : l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 & le décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Afin de permettre à l'ensemble des candidats un accès libre, direct et complet à ses achats Ploërmel Communauté met en ligne, sur une **plateforme de dématérialisation** [P](#), les Avis d'Appel Public à la Concurrence et les Dossiers de Consultation des Entreprises de ses marchés publics et accords-cadres.

L'accès à cette plateforme permet de :

- > Consulter les avis d'appels publics à la concurrence en ligne
- > Retirer les dossiers de consultation (DCE) disponibles en les téléchargeant
- > Répondre en ligne aux consultations de manière sécurisée

Suivez le lien suivant pour les consulter : [Marchés Publics Ploërmel Communauté](#) [P](#)



© Shutterstock

À LA UNE





ÉCONOMIE, EMPLOI & FORMATION

Renouvellement du partenariat Ploërmel - CCI



ÉCONOMIE, EMPLOI & FORMATION

Soutien aux jeunes agriculteurs


 **CONTACTEZ-NOUS**



PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

PLACE DE LA MAIRIE
56800 PLOËRMEL

du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 13h30-17h30
le samedi : 9h00 - 12h00

 **02 97 73 20 73**

